



CONSEIL
DE QUARTIER
DE SILLERY

**RAPPORT ANNUEL
2006
CONSEIL DE QUARTIER
DE SILLERY**

Point de service, secteur de Sillery
1229, avenue Chanoine-Morel
Sillery (Québec) G1S 4B1
conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca

15 janvier 2007

TABLE DE MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	6
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	6
2.2. Conseil de quartier de Sillery	6
2.3. Membres.....	6
2.4. Limites du quartier.....	7
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	8
3.1. Séances régulières.....	8
4. PLAN D'ACTION 2006 DU CONSEIL DE QUARTIER.....	8
4.1. Représentation des citoyens et citoyennes du quartier	9
4.2. Consultations publiques.....	10
4.3. Actions entreprises par le conseil.....	10
5. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2007	13
5.1. Orientations générales.....	13
5.2. Comités de travail.....	13
6. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS.....	14

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec plaisir que je vous présente le deuxième rapport annuel du Conseil de quartier de Sillery au nom de tous ses membres.

Le conseil de quartier concerne l'ensemble des citoyens qui ont à cœur la qualité de vie de leur quartier et l'amélioration continue de leur environnement. Malgré sa courte existence (seulement depuis le mois de décembre 2004), les membres ont déjà commencé à travailler sur des préoccupations importantes pour les citoyennes et citoyens du quartier.

Cinq dossiers majeurs ont occupé les membres du conseil de quartier tout au long de l'année :

1. l'avenir des propriétés conventuelles du district de Sillery et la protection de l'arrondissement historique de Sillery : des démarches concrètes ont été entreprises en vue de protéger le patrimoine existant sur les propriétés conventuelles présentes dans l'arrondissement historique de Sillery incluant les propriétés adjacentes;
2. la protection des arbres sur le territoire du district de Sillery : ce dossier a été mené par le Comité des arbres, celui-ci a transmis des recommandations importantes qui devront être mises de l'avant afin de permettre la protection de la forêt urbaine de Sillery dont la survie est en danger avec les constructions nouvelles et projetées;
3. la consultation publique sur l'instauration d'un nouveau système de permis de stationnement : touchant plusieurs rues du district;
4. le Comité des usagers de la Promenade Samuel-De Champlain;
5. l'élaboration d'un plan directeur de quartier : à la suite de démarches menées auprès de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, nous voyons le début d'une élaboration d'un plan directeur de quartier durant la prochaine année.

Le Comité des arbres de Sillery, mis sur pied en mai 2005, a été très actif cette année compte tenu des nouvelles constructions en cours et projetées dans le secteur situé tout le long du chemin Saint-Louis. Le Comité a transmis des recommandations au conseil de quartier qui les a transmis au conseil d'arrondissement. Il reste au conseil de quartier à veiller à ce que les recommandations soient prises en compte par le conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery et la Ville de Québec.

Des citoyens sont venus faire des représentations et le conseil de quartier a appuyé les citoyens dans les dossiers suivants : les terrains de soccer à Sillery, la consultation publique par la Ville de Québec concernant le projet de politique du patrimoine et la remise en marche des fouilles archéologiques situées au pied de la Côte à Gignac.

En terminant, je considère qu'il est important de souligner et rappeler que le conseil de quartier est une instance démocratique municipale dont le succès dépend de la participation de toutes et tous.

*Francine Marcotte
Présidente
Conseil de quartier de Sillery*

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.V.Q. 204) adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003. Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyennes et les citoyens avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements au règlement de zonage, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et citoyennes sur des questions qui ont trait notamment à l'aménagement du territoire, à la vie communautaire et à la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de Sillery

Le Conseil de quartier de Sillery représente les citoyens et les citoyennes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec (ancienne ville de Sillery et une partie du quartier Saint-Yves dans Sainte-Foy). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en décembre 2004.

2.3. Membres

Le Conseil de quartier de Sillery est normalement composé de 9 membres (4 hommes et 4 femmes qui résident dans le quartier et 1 personne issue du milieu des gens d'affaires) élus par la population pour un mandat de deux ans. L'élection des membres du Conseil de quartier de Sillery a eu lieu le mardi 7 décembre 2004, à l'église Saint-Charles-Garnier, située au 1215, avenue Chanoine-Morel. L'ensemble des postes sera soumis en élection en janvier 2007.

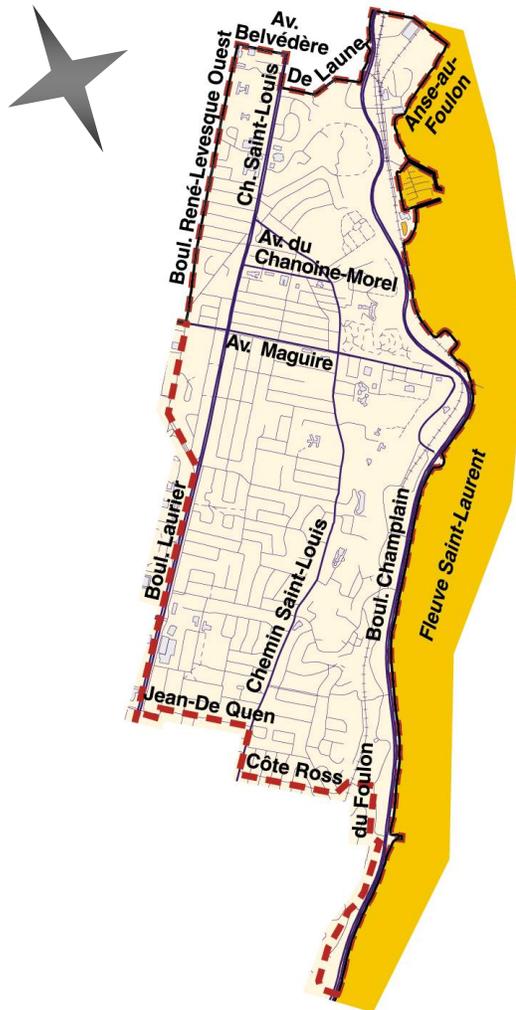
Composition du Conseil de quartier de Sillery (décembre 2006)	
Madame Francine Marcotte	Présidente
Madame Christiane Trudel	Trésorière
Monsieur Vincent Grenier-Cliche	Secrétaire
Madame Andrée Pelletier	Administratrice
Madame Véronique Perron	Administratrice
M. Jacques Beauchesne	Administrateur
M. Gerrit Dogger	Administrateur

À noter que M^{me} Martine Gaudreault (présidente) et MM. Charles-Robert Dionne (administrateur, puis désigné président) et Patrick Bourassa (trésorier) ont également fait partie du conseil de quartier et ont démissionné de leur fonction au cours de l'année 2006. M. François Labrecque a siégé à titre d'administrateur mais son mandat a expiré lors de l'assemblée générale annuelle puisqu'il avait été coopté par le conseil d'administration et qu'il ne s'est pas représenté en 2006.

Se joignent également aux séances régulières le conseiller municipal, M. Paul Shoiry, ainsi qu'un responsable du Service des communications de la Ville de Québec, en l'occurrence MM. Pierre Gignac et Martin Bisoka. Ces derniers s'assurent que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et rapportent les décisions auprès de l'administration municipale. Ceux-ci n'ont toutefois pas de droit de vote.

2.4. Limites du quartier

Les limites du territoire du Conseil de quartier de Sillery sont illustrées par la carte ci-dessous :



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Séances régulières

En 2006, le Conseil de quartier de Sillery a tenu dix rencontres. Les séances régulières ont toutes eu lieu au Centre Brûlart.

Séances régulières du Conseil de quartier de Sillery en 2006	
10 janvier 2006, 19h	20 juin 2006, 19h
21 février 2006, 19h	14 septembre 2006, 19h
11 avril 2006, 19h	11 octobre 2006, 19h
9 mai 2006, 19h	14 novembre 2006, 19h
6 juin 2006, 19h	12 décembre 2006, 19h

À chacune des séances, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance est rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires du conseiller municipal ainsi que la correspondance reçue et la trésorerie effectuée depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse suivante : http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/derniers_proces_verbaux.shtml

Le Conseil de quartier de Sillery a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à mainlevée.

4. PLAN D'ACTION 2006 DU CONSEIL DE QUARTIER

Dans le but de poursuivre les actions débutées en 2005, le Conseil de quartier de Sillery a décidé de conserver le même plan d'action tout en le bonifiant en cours de route. Par ailleurs, en fonction des circonstances, les membres du Conseil de quartier de Sillery se sont entendus pour mettre la priorité sur les dossiers suivants :

- l'avenir des propriétés conventuelles du district de Sillery;
- la protection de l'arrondissement historique de Sillery;
- la Promenade Samuel-De Champlain;
- la protection des arbres;
- l'élaboration d'un plan directeur de quartier.

Aussi, les membres ont convenu de conserver la division de leur mandat en trois axes principaux d'intervention (et d'y inclure les priorités qu'ils s'étaient fixées) :

1. la représentation des citoyens et citoyennes du quartier;
2. les consultations publiques;
3. les actions entreprises par le Conseil de quartier de Sillery.

4.1. Représentation des citoyens et citoyennes du quartier

Un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Au cours de leur mandat, les membres du Conseil de quartier de Sillery ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées en début et en fin de séance de travail ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, faire valoir leurs préoccupations et présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les informations demandées n'étaient pas connues des membres. À plusieurs reprises, le conseiller municipal est intervenu pour apporter des ajustements et fournir des renseignements complémentaires. Les membres ont entendu et répondu aux préoccupations du public et certaines ont été directement adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery.

Le tableau ci-dessous résume les représentations faites au Conseil de quartier de Sillery en 2006 :

Représentation des citoyens et des citoyennes	
Demande de l'Association des terrains de soccer de Sainte-Foy-Sillery afin d'être cosignataire d'un avis concernant les terrains de soccer et les terrains à vendre à Sillery.	Avis « Parcs et terrains de soccer intégrés à l'avenir des propriétés conventuelles de Sillery : un compromis recherché », transmis le 5 juin 2006.
Demande de faire reporter la décision concernant l'avenir des propriétés conventuelles à la suite de la consultation publique qui a eu lieu en même temps que la consultation sur le projet de politique du patrimoine de la Ville de Québec afin de favoriser une cohérence dans les dossiers de la Ville de Québec	Accord du Conseil de quartier de Sillery d'appuyer le mémoire de M ^{me} Francine Marcotte (à titre de citoyenne et non de présidente du conseil puisqu'elle n'en faisait pas partie à cette date) concernant le projet de politique du patrimoine de la Ville de Québec. Ce mémoire fait des recommandations sur le projet de politique et demande de protéger l'arrondissement historique de Sillery puisque celui-ci fait partie du patrimoine québécois. Les 2 consultations ont eu lieu au même moment.
Demande d'appui pour remettre en marche les fouilles archéologiques menées au pied de la côte Gignac, antérieurement bloquées par la compagnie Irving.	Suivi effectué conjointement avec la Société d'histoire de Sillery.

4.2. Consultations publiques

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery à participer à trois consultations publiques municipales en 2006. Ainsi, ils ont émis leurs recommandations pour les projets suivants :

Consultations publiques	
Consultation publique sur l'avenir des propriétés conventuelles du district de Sillery	Participation des membres du conseil aux consultations publiques, tenues en avril, en juin et en septembre 2006, à l'hôtel Clarion de Sainte-Foy et actions diverses (voir dans la section suivante concernant les actions entreprises par le conseil de quartier).
Consultation sur l'aménagement de nouveaux stationnements	Consultation publique tenue le 20 juin 2006. Celle-ci visait l'uniformisation du système de vignettes de stationnement dans le secteur de la rue Maguire. Le conseil de quartier a recommandé cette option en y ajoutant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">→ Date de renouvellement au premier juillet plutôt qu'au premier octobre;→ Instaurer un système de vignettes temporaires;→ Appliquer avec plus de rigueur la réglementation actuelle. Les éléments supplémentaires apportés n'ont pas été adoptés par le conseil d'arrondissement dans le règlement final. Proposition d'une consultation de l'ensemble des commerçants de la rue Maguire afin de trouver une solution (compromis) visant à améliorer le stationnement pour les utilisateurs des commerces de la rue Maguire. Ce dossier est à suivre en 2007.
Projet de Politique sur le déneigement	À la suite de la soirée d'information portant sur le projet de Politique de déneigement, tenue le 7 septembre 2006, le conseil de quartier a fait parvenir une lettre datée du 10 octobre 2006 à l'Arrondissement. Celle-ci contenait des suggestions concernant le déblaiement des trottoirs, de certaines artères ainsi que l'accès aux parcs du quartier durant la période hivernale.

4.3. Actions entreprises par le conseil

Le Conseil de quartier de Sillery a entrepris diverses actions locales en 2006 dans le but de mettre en œuvre les priorités qu'il avait identifiées dans son plan d'action et de soutenir certains projets importants pour les citoyens et citoyennes. Le tableau ci-dessous résume les diverses actions entreprises par le conseil :

Actions entreprises par le Conseil de quartier de Sillery	
Circulation dans le quartier	Objectif de créer un comité de citoyens disposé à faire différentes interventions concernant la circulation, la vitesse et le manque de surveillance policière dans le quartier. Action reportée à plus tard suite à la démission de M. Patrick Bourassa, responsable de ce comité.

<p>Journée thématique sur l'environnement</p>	<p>À l'unanimité, annulation de cette activité compte tenu de l'implication des membres dans les grands dossiers du district (avenir des propriétés conventuelles, plan directeur, Comité des usagers de la Promenade Samuel-De Champlain, etc.).</p>
<p>Aménagement du territoire : Avenir des propriétés conventuelles et arrondissement historique de Sillery</p>	<p>Rédaction d'un avis, adopté à l'unanimité le 9 mai 2006 lors d'une séance régulière de travail et transmis le 12 mai 2006, à M^{me} Francine Bouchard, présidente de l'arrondissement.</p> <p>Rédaction d'un dépliant « <i>Il y a péril en la demeure</i> », rédigé et transmis aux citoyens le 29 mai 2006.</p> <p>Réunion de concertation, le 27 juin 2006, en présence de M^{me} Margaret Delisle, ministre déléguée à la Jeunesse et de M. Luc Harvey, député de Louis-Hébert, dans le but d'examiner la problématique à laquelle font face les grandes propriétés conventuelles de Sillery et esquisser quelques pistes d'action.</p> <p>Réunions de concertation, dans la semaine du 18 au 25 septembre 2006, entre certains membres des organismes suivants : 1) Conseil de quartier de Sillery, 2) Société d'histoire de Sillery, 3) Comité des citoyens du Vieux-Sillery et 4) Comité de sauvegarde de Sillery dans le but d'entrevoir des actions dont la rédaction et la distribution porte-à-porte d'un document intitulé « Pétition pour l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery ».</p> <p>Cosignataire d'une lettre d'opinion publiée dans le journal Le Soleil, le 23 septembre. Cette lettre réitère le souhait du conseil à l'effet de convertir les terrains visés en parc patrimonial public tout en soulignant les divers liens à créer avec les lieux environnants.</p> <p>Réunion de concertation, le 27 septembre 2006, entre certains membres du Conseil de quartier de Sillery, de la Société d'histoire de Sillery et du Comité de sauvegarde de Sillery dans le but de poursuivre et adopter une stratégie à l'égard des projets à venir dans le quartier.</p> <p>Envoi d'un courriel de remerciements, le 3 octobre 2006, à M^{me} Cheryl-Ann Dagenais, présidente du Comité d'aide au logement, qui a fait part de son appui concernant les propriétés conventuelles lors de la consultation publique tenue le 27 septembre.</p> <p>Proposition d'élargir les appuis de citoyens à l'extérieur du quartier:</p> <p>1) Au mois de septembre 2006, envoi d'un courriel au Consulat de France à Québec dans le but de leur proposer de faire l'acquisition de domaines conventuels pour les Fêtes du 400^e anniversaire de la Ville de Québec. Dossier fermé puisque le Consulat français a annoncé qu'un projet aura lieu au Musée de l'Amérique française.</p> <p>2) Rencontre entre la présidente du Conseil de quartier de Sillery et le Comité d'aide au logement social, le 18 octobre 2006. Cette rencontre avait pour but de tisser des liens ou d'émettre des suggestions pour la suite du dossier. Pour l'instant, rien de concret n'est envisagé.</p>

	<p>3) Rencontre entre les présidents et présidentes des conseils de quartier de la Ville de Québec, le 4 décembre 2006. M^{me} Marcotte a sensibilisé les autres conseils de quartier à la problématique des propriétés conventuelles et l'arrondissement historique de Sillery en insistant sur le fait que cela ne concerne pas uniquement le quartier de Sillery mais concerne l'ensemble des citoyens de la Ville de Québec, voire même du Québec de par leur valeur patrimoniale.</p> <p>4) Participation à la présentation de l'organisme Coalition Héritage Québec par M^{me} Anne Guérette, présidente, le 14 novembre 2006. Avant de donner un appui à l'organisme, le Conseil de quartier de Sillery souhaite éventuellement étudier en profondeur le mandat et les objectifs visés par ce dernier.</p> <p>Envoi d'une lettre adressée à la mairesse de la Ville de Québec, M^{me} Andrée P. Boucher le 25 novembre 2006. Cette lettre avait pour but de demander à la Ville d'inclure le conseil de quartier au processus d'élaboration du PPU, et ce, dès le commencement. Le conseil est en attente d'une réponse.</p> <p>Poursuite des liens avec les autres comités (Société d'histoire de Sillery, Comité des citoyens du Vieux-Sillery et Comité de sauvegarde de Sillery) dans le but de se tenir informé de l'évolution du dossier de l'avenir des propriétés conventuelles.</p>
<p>Aménagement du territoire: Consultation sur le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Québec</p>	<p>Appui d'un mémoire rédigé et présenté par M^{me} Marcotte et M^{me} Mary Shee lors des consultations publiques tenues en juin 2006 sur le projet de Politique du patrimoine de la Ville.</p>
<p>Aménagement du territoire: Comité des usagers de la Promenade Samuel-De Champlain</p>	<p>Suivi des informations publiques transmises par la Commission des biens culturels : tous les travaux initiés concernant la promenade Samuel De-Champlain rencontrent les échéances établies et respectent le budget prévu. De plus, la Commission des biens culturels informe le public qu'elle a récemment fait l'acquisition de terrains situés face au Club de yacht de Sillery. Il y a donc une volonté de la Commission de vouloir aménager le territoire.</p>
<p>Élaboration d'un plan directeur de quartier</p>	<p>Rencontre entre le président du Conseil de quartier de Sillery et le directeur de l'Arrondissement, M. Louis Potvin, le 20 septembre 2006, dans le but de faire le point sur l'élaboration d'un plan directeur de quartier comprenant une aide financière de 50 000\$ pour l'embauche d'un expert.</p> <p>Comme le dossier n'avait pas évolué, envoi d'une lettre le 20 novembre 2006 au directeur de l'arrondissement, M. Louis Potvin, par M^{me} Francine Marcotte, afin d'inviter l'urbaniste devant être engagée pour ce dossier à venir rencontrer le conseil de quartier lors de sa réunion du 12 décembre 2006 et présenter les étapes de l'élaboration du plan directeur de quartier.</p> <p>Présentation des étapes de l'élaboration d'un plan directeur de quartier (PDQ), par M^{me} Pascale Boutin, urbaniste à l'Arrondissement, lors de la rencontre du 12 décembre. L'élaboration du PDQ devrait débuter à l'hiver 2007. Les membres du conseil insistent sur la nécessité d'impliquer les citoyens dans ce processus.</p>

Comité des arbres	<p>Rédaction par le Comité des arbres de recommandations (sous forme de rapport) concernant la protection arboricole de Sillery.</p> <p>Envoi d'une lettre et du rapport, le 20 avril 2006, à M^{me} Francine Bouchard, présidente du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery.</p> <p>Demande de financement auprès de la Société de l'arbre du Québec (SODAQ) pour la plantation d'arbres dans le quartier. Un budget de 20 000 \$ est disponible.</p> <p>Réunions tenues les 22 et 30 novembre ainsi que les 7 et 18 décembre 2006 dans le but de poursuivre le dossier et, entre autres, connaître les paramètres pour la plantation d'arbres dans le quartier, connaître les modalités des permis pour la coupe d'arbres et réagir aux interventions faites dans le Cimetière Saint-Patrick.</p>
Autres actions réalisées	<p>Suivi de la programmation estivale 2006 organisée par l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery.</p>

5. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2007

5.1. Orientations générales

Au cours de la prochaine année, le Conseil de quartier de Sillery propose aux citoyens et aux citoyennes de mettre l'accent sur les dossiers suivants :

- Participer à l'élaboration d'un plan particulier d'urbanisme (PPU) touchant le secteur de l'arrondissement historique de Sillery (propriétés conventuelles);
- Continuer à promouvoir la protection du patrimoine situé dans les limites de l'arrondissement historique de Sillery et des propriétés conventuelles adjacentes;
- Élaborer un plan directeur de quartier en collaboration avec l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery;
- Veiller au suivi des travaux de la Promenade Samuel-De Champlain;
- Poursuivre les activités visant la protection des arbres, notamment faire avancer les recommandations du Comité des arbres et la demande effectuée auprès de la SODAQ.

Le Conseil de quartier de Sillery est également très intéressé à recevoir des propositions d'orientations émanant des citoyens et des citoyennes du quartier.

5.2. Comités de travail

En plus de son plan d'action, le Conseil de quartier de Sillery a conservé un Comité des arbres afin de suivre de façon plus assidue la protection des arbres. En 2007, le conseil souhaite continuer à aller de l'avant avec ce comité et en former d'autres au besoin.

Responsable	M ^{me} Christiane Trudel
Membres	M. Gerrit Dogger (membre du CA) et M ^{mes} Suzanne Hardy, Solange Simard et Margaret White, MM. Jean Bousquet, Jean Lamontagne, Hugues Michaud et Paul-Etienne Sirois.
Mandat	La création de ce comité fait suite aux nombreuses préoccupations des citoyens sur la préservation des arbres dans le cadre des projets en cours de réalisation dans le quartier. L'objectif principal est de connaître la réglementation existante, de voir si elle est adéquate et si elle correspond à ce que recherchent les citoyens, et s'il y a lieu, de voir à l'améliorer afin de prendre des initiatives pour améliorer le voisinage et ainsi satisfaire les citoyens.

6. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil de quartier de Sillery est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2006 et de la participation des citoyens et citoyennes. Le taux de participation du public a d'ailleurs été de neuf (9) résidants par séance, en moyenne.

En 2006, le Conseil de quartier de Sillery a reçu une subvention de la Ville de Québec de 3500 \$: 1500 \$ pour couvrir les frais de fonctionnement (envois postaux, photocopies, etc.) et 2000 \$ pour couvrir les frais du plan de communication sur l'avenir des propriétés conventuelles.

De ce montant, 1076,01 \$ ont été dépensés en frais de fonctionnement dont 720 \$ pour la rédaction des procès-verbaux et du rapport annuel.

La somme de 2611,09 \$ a été dépensée pour la mise en œuvre du plan de communication des propriétés conventuelles.

En date du 31 décembre 2006, le conseil de quartier dispose d'un actif de 996,70 \$.

Voir les états financiers en annexe.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2006

TABLE DES MATIÈRES

	Page
États financiers	
Bilan.....	1
État des produits et charges et de l'évolution de l'actif net	2

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

BILAN

Au 31 décembre 2006

ACTIF

		\$
Actif à court terme		
Encaisse		<u>996,70</u>
Actif net		
Non grevé d'affectation		<u>996,70</u>

Préparé par le Service des communications au nom du conseil de quartier

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2006

	\$
Produits	
Subventions – Ville de Québec	
Fonctionnement	1500
Plan de communication sur l'avenir des propriétés conventuelles	2000
	<hr/>
	3500
Charges	
Fonctionnement	<u>1076,01</u>
Plan de communication sur l'avenir des propriétés conventuelles	<u>2611,09</u>
	<hr/>
	3687,10
Excédant des produits par rapport aux charges	<u>(187,10)</u>

Préparé par le Service des communications au nom du conseil de quartier